

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 5 (1939)

Heft: 73

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ, KINEMATOGRAPHIE

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

V. Jahrgang · 1939
No. 73, 1. März

Druck und Verlag: E. Loppe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich
Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 8.—, halbjährlich Fr. 4.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 8.—, 6 mois fr. 4.—

La Suisse va-t-elle faire concurrence à Hollywood?

On pourrait le croire. Les projets de studios cinématographiques croissent comme des champignons.

L'idée est partie, sauf erreur, de Montreux, où un comité d'action avait mis sur pied un projet fort bien étudié. Mais, pour en assurer l'exécution, devisée à Fr. 1700 000, la Confédération aurait dû garantir une somme de Fr. 500 000, l'Etat de Vaud Fr. 250 000 et la commune de Montreux une somme égale. La commission fédérale du cinéma (ce n'était pas encore la Chambre) ayant donné un préavis négatif, le projet est resté dans ses cartons. Il est vrai que les promoteurs du studio de Montreux eurent aussi fort à lutter contre la concurrence dont ils furent alors jalousement menacés par un groupement *zurichois*, qui n'arriva d'ailleurs pas mieux qu'eux à réaliser son projet.

Puis, ce fut *Lugano*, qui voyait déjà son vieux château de Trevano transformé en paradis du film.

De Berne on annonça également des projets de studios, suivis peu après d'autres projets à *Lucerne*, *St-Gall* et *Sion*. Mais aucun ne fut mené à chef.

Pendant toutes ces discussions, un studio s'ouvrait à *Bâle-Münchhausen* (Froebenius S. A.).

Et, dès lors, il y eut un certain ralentissement dans cet emballement pour la construction de studios cinématographiques dans notre pays.

Mais voilà que l'idée reprend de plus belle et plus solidement que jamais.

C'est d'abord *Neuchâtel* qui se met sur les rangs.

La «Feuille d'Avis» de cette ville a publié les précisions dont nous retenons ceci:

«Au mois de mai dernier, une commission composée de cinéastes et d'hommes d'affaires anglais, entreprit un discret voyage d'études en Suisse.

Le hasard voulut qu'elle s'arrêtât près de Neuchâtel.

Des forêts proches, la proximité des gorges du Seyon, la campagne environnante, le lac, offrent, en effet, d'innombrables possibilités pour les producteurs de films.

Des plans furent établis pour la construction de trois studios, conçus selon un nouveau système.

M. Jean Humbert, conseiller d'Etat, qui a conduit tous les pourparlers avec les dirigeants de l'entreprise, a su s'entourer de toutes les garanties nécessaires.

C'est au cours de ces divers pourparlers, que certains membres de la commission d'étude se sont avisés que Neuchâtel conviendrait aussi pour un poste émetteur de radio et même pour un studio de télévision.»

Ces projets ont fait l'objet de très nombreux commentaires et ont même fort ému la Suisse allemande.

Voici quel était le plan financier de l'affaire (d'après «Le Curieux» de Neuchâtel):

Le siège social serait à Neuchâtel. Le capital de la Holding (quatre millions de francs), entièrement souscrit serait utilisé comme suit:

Deux millions de francs pour la réalisation pratique du projet radiophonique, soit: 1 400 000 fr., coût de l'installation complète de la station émettrice prévue à Chaumont (condition géographique nécessaire), et 600 000 fr. fonds de roulement pour l'exercice de la première année d'exploitation.

Deux millions de francs destinés à la construction et à l'équipement de studios cinématographiques, étant entendu que l'alimentation et la production (rentabilité) seraient également à la charge de l'entreprise.

Le financement complet des studios projetés par les intéressés anglais est assuré, si le projet de poste d'émission se réalise. La rentabilité des studios cinématographiques est garantie par une production continue de films (sujets suisses) en langue anglaise.